



JAS / FEURS

# Sportissimo



## CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de la Loire  
Vacances pour tous  
6 rue Buisson CS 50514  
42007 Saint-Etienne Cedex 1  
Tél. 04 77 49 54 85 - Fax 04 77 49 54 80  
vacances@laligue42.org

**En savoir plus :** [www.vpt-ligue42.org](http://www.vpt-ligue42.org)

### Les indispensables :

Duvet obligatoire, petit sac à dos  
Tenues de sports, gourde,  
cadenas à code

## Séjour JASSPORT

Une colonie de vacances 100% sport!

**6-12  
13-17  
ANS**

Lycée du Puits de l'Aûne

Ref 04200101

Avec trois activités sportives possibles par jour, voilà une colonie de vacances 100% sport !

Au gré de tes envies, choisis ton activité sur chaque temps de la journée : le matin, l'après-midi jusqu'à 16h30 et de 17h à 18h30 environ en fonction des activités.

**Activités au choix :** VTT, équitation, accrobranche, tir à l'arc, sports collectifs, piscine, cyclisme sur route, patinoire, course d'orientation.

Sans oublier les grands jeux et les veillées qui compléteront ce séjour ouvert à tous les jeunes avides de sports.

**Le Centre :** Situé à Feurs dans la Loire, au coeur des montagnes du matin, le lycée du Puits de l'Aune est une structure récente.

Chambres de 3 lits avec sanitaires et douches.

Salles d'activités : télévision, billard, ping-pong...



## ACTIVITES

Au gré de tes envies, choisis tes activités sur chaque temps de la journée : le matin, l'Après-midi jusqu'à 16h30 et de 17h à 18h30 - Possibilité jusqu'à 3 activités différentes par jour en fonction des activités choisies.

Activités proposées: équitation, VTT, accrobranches, tir à l'arc, sports collectifs (basket, foot), grands jeux en forêt, course d'orientation, vélo de route, piscine, patinoire.

Rotations sur les lieux d'activité effectuées en mini-bus.

## ORGANISATION DU SEJOUR

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances possibles à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie préétablies.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

## L'ALIMENTATION

S'agissant de séjours collectifs organisés par une association laïque, il nous est impossible de tenir compte d'exigences personnelles particulières à caractère non médical (viande halal ou casher, régime végétarien ou végétalien...).

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions organiser la restauration en fonction.

## OBJET DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, CD, téléphone portable etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association.

Le Centre JASSPORT décline toute responsabilité quant à la « disparition » d'un objet de valeur pendant le séjour.

## LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche sanitaire et dossier médical

La fiche sanitaire dûment remplie et signée sera remise en main propre au responsable du convoi au départ ou, en cas de rendez-vous sur place, au responsable d'accueil.

En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en qualité suffisante. C'est l'assistante sanitaire du centre de vacances qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes, dans le respect de la réglementation en vigueur, à savoir : Attention, les médicaments doivent impérativement être accompagnés d'une copie de l'ordonnance à jour.

A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrions administrer aucun médicament

## DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

**Par courrier :** JAS SPORT - Satin - 42110 JAS

**Par téléphone :**

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Le téléphone portable sera interdit pendant les repas et en activités. Les enfants pourront les utiliser lors des différents temps libres.

L

Pour avoir des nouvelles de votre enfant nous vous conseillons le **blog** [ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com) :

<http://www.ondonedesnouvelles.com>

colos LIGUE JAS ETE 2020

Mot de passe : 7x5pt5

## L'ARGENT DE POCHE

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 10€ nous semble raisonnable pour un séjour d'une semaine. L'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du voyage dans une enveloppe, sur laquelle sera porté le montant et le nom de l'enfant. Le solde sera restitué au stagiaire en fin de séjour. Aucun crédit ne lui sera consenti.



## PRATIQUE ADDICTIVES

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances\*. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous aurions obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

*\* Les ados de plus de 16 ans ayant une autorisation de fumer écrite des parents, une pause cigarette pourra être organisée après les repas du midi et du soir, dans un lieu extérieur au centre de Vacances et sous contrôle d'un animateur*

## ASSURANCE

Tous les participants à nos séjours sont couverts par l'assurance du centre de vacances. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra être impérativement signalée par votre enfant au Directeur dès qu'il s'en apercevra et, en tout état de cause avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux et les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En conséquence, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou même de détérioration.

## PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour / trousseau spécifique

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour.

Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants et adaptés aux conditions climatiques .

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de types montre, lunettes de soleil... L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Pour les moins de 12 ans, le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Au-delà de 12 ans, le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

Le lavage du linge est prévu uniquement sur les séjours de deux semaines et plus.

## TRANSPORTS

**Séjour 8 jours** : Voyage en car ou minibus au départ de Annecy, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne et en train pour Paris.

## MEMO

### Documents à remettre le jour du départ :

- Les médicaments et l'ordonnance en cas de besoin
- La fiche de renseignements individuels et médicaux (avec N° de portable des parents)
- L'imprimé droit à l'image complété
- Le règlement intérieur signé

NOM et Prénom de l'enfant : -----Dates de la colo Du -----au -----

EFFETS A EMPORTER		QUANTITES				Observations
		Conseillée	Fournie par les parents	Relevée à l'arrivée	Relevée au départ	
VÊTEMENTS	Slips ou culottes	8				
	Chaussettes	8				
	T-shirt / Polo	8				
	Pyjama ou chemise de nuit	1 ou 2				
	Shorts	4				
	Jupes ou robes	2				
	Pantalons, jeans	2				
	Survêtement	3				
	Blouson, veste, anorak	1				
	Pull ou sweat	2 ou 3				
	Imperméable ou K-way	1				
	Chapeau ou casquette	1				
	CHAUSSURES	Paire de baskets	2			
Chaussures basse (paire)		1				
Pantoufles / chaussons (paire)		1				
Nu-pieds		1				
Bottes (paire)		1				
POUR LA TOILETTE	Serviettes de toilette	2				
	Serviette de Bain	1				
	Gants de toilette	2				
	Gel douche	1				
	Shampooing	1				
	Brosse à cheveux	1				
	Brosse à dents	1				
	Dentifrice	1				
	Mouchoirs jetables	6				
	Lunettes de soleil	1				
	Cadenas à chiffre	1				
	Duvet	1				
	Crème solaire	0				
	Petit sac à dos	1				
Gourde	1					
Facultatif pour L'EQUITATION	Bombe (prêt d'une bombe par le centre équestre à chaque enfant)					
	Culotte équitation	1				
	Cravache	1				
ADDITIF Pour piscine	Maillot de bain	1				
	Serviette de bain	1				

La Ligue décline toute responsabilité en cas de perte. Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeurs.

Le linge doit être marqué au nom de l'enfant - Ne pas oublier de répertorier dans le tableau les vêtements portés par le jeune le jour du départ. - Rappel : le drap housse et la taie d'oreiller sont fournis par le centre. **PREVOIR UN DUVET.**